

MAIRIE DE LUC SUR AUDE

14 rue du Pressoir
11190 Luc sur Aude
tel 04.68.74.01.55
commune.luc.sur.aude@wanadoo.fr

Compte rendu du Conseil Municipal Du 31 mai 2011

Présents : JC Pons, H Falconner, T Perez, D Algans, P Reinhold Von Essen, P Moreno

Excusés : N Garcia, M Cugulliere, RM Roque

1/Examen du projet de rénovation de la maison Delmas

Le consultant en architecture P Mahut présente le projet de création de 3 logements : un T4 dans la partie ouest du bâtiment existant (94m²), un T3 dans la partie centrale (57m²) et un T3 dans l'ancien garage de 71m², aménagé en accès pour handicapés. Les appartements seront rénovés selon la norme BBC (basse consommation énergétique) en utilisant des matériaux et des techniques d'eco - construction, dans la mesure du possible.

Le permis de construire sera déposé fin juin. Les travaux devront débuter en septembre. La commune assurera la maîtrise d'œuvre assisté par P Mahut.

Le conseil examine ensuite les diverses hypothèses financières élaborées en fonction du statut possible de chacun des logements, et en fonction des diverses sources de financement possible.

Un solution mixte comportant logement social et très social conventionné et logement libre (T4) parait souhaitable ; des précisions supplémentaires doivent néanmoins être apportées concernant les emprunts BBC, le taux de TVA.

Le Conseil charge le Maire de réunir ces informations et l'autorise à engager la commune auprès des établissements

financiers les mieux placés pour mettre en place le financement de l'opération, sachant que, ainsi que l'a montré l'étude financière le remboursement devra être couvert par les loyers encaissés.

2/Plan local d'urbanisme

Le conseil approuve la proposition du Maire pour le déclenchement de l'enquête publique du PLU. Voir arrêté du Maire joint.

3/Équipement photovoltaïque du toit du foyer

L'étude confiée au bureau Entec conclue à la faisabilité économique et technique de cet aménagement qui avec le prix de vente contractualisé avec EDF permet un retour sur investissement à partir de la 14^e année. Un appel d'offre pour l'équipement va être lancé. Le conseil autorise le Maire à mettre en place un emprunt pour financer cet équipement, emprunt qui sera couvert par la vente de l'électricité. Les travaux d'isolement du toit seront conduit à cette occasion.

4/Questions diverses

-organisation de la cantine, du transport scolaire et de l'appui scolaire pour l'année scolaire 2011-2012. Mr le Maire fait part de la candidature de M Bifante au poste de M Gambus, ainsi que de la proposition de B Moreno pour assurer les 2 postes en même temps. Le conseil charge le Maire de regarder la faisabilité technique et juridique de cette dernière proposition avant de prendre une décision.

-une proposition de reprise du lotissement du champ de Coutieux est à l'étude par un groupe d'investisseur ; la Mairie soutient ce projet afin de trouver une solution rapide à ce projet.

-l'ALAE centre de loisir associé à l'école fonctionne bien et accueille tous les soirs et matin 8 à 10 enfants, quelques principes de fonctionnements méritent néanmoins d'être précisés.

La séance est levée à 0h20

Le Maire

Jean Claude Pons